

RCS : CHALON SUR SAONE

Code greffe : 7102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHALON SUR SAONE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00079

Numéro SIREN : 521 852 871

Nom ou dénomination : A.C.S.M. LIORET METAL INDUSTRIES

Ce dépôt a été enregistré le 22/04/2020 sous le numéro de dépôt 1241

Greffe du tribunal de commerce de CHALON-SUR-SAÔNE



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 22/04/2020

Numéro de dépôt : 2020/1241

Déposant :

Nom/dénomination : A.C.S.M. LIORET METAL INDUSTRIES

Forme juridique :

N° SIREN : 521 852 871

N° gestion : 2011 B 00079

SAS ACSM LIORET METAL INDUSTRIES
57 Boulevard Saint-Antoine
71200 LE CREUSOT

Comptes annuels
au 30 septembre 2019

EXEMPLAIRE GREFFE

AUDITIS
Le Capitole – 33 Rue des Oiseaux – BP 80153 – 71306 MONTCEAU-LES-MINES CEDEX
Tél. +33 (0)3 85 58 57 58
contact@auditis.fr

Absoluce
membre de
INAA
GROUP

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	4 067	4 067				
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	20 000		20 000	15 000	5 000	33.33
	Autres immobilisations incorporelles	12 845	12 845		1 289	-1 289	-100.00
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	1 121 644	719 541	402 102	457 002	-54 900	-12.01
	Autres immobilisations corporelles	100 922	58 419	42 503	25 056	17 446	69.63
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	153		153	153		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	1 259 630	794 873	464 758	498 499	-33 742	-6.77
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	134 429		134 429	131 446	2 983	2.27
	En-cours de production de biens	78 122		78 122	106 401	-28 279	-26.58
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises				-8 152	8 152	100.00
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	414 705	4 876	409 829	437 125	-27 296	-6.24
	Autres créances	140 317		140 317	103 312	37 005	35.82
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	300 749		300 749	460 084	-159 334	-34.63
	Charges constatées d'avance (3)	7 477		7 477	5 379	2 098	39.01
	Total III	1 075 799	4 876	1 070 923	1 235 594	-164 671	-13.33
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 335 430	799 749	1 535 681	1 734 094	-198 413	-11.44

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Mission d'examen - Voir le rapport d'Expert Comptable

AUDITIS

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2019 12	Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 240 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	240 000	240 000		
	Réserves				
	Réserve légale	24 000	24 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	428 148	400 466	27 682	6.91
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 044	27 682	-25 638	-92.62
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	694 192	692 148	2 044	0.30
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	25 000	31 000	-6 000	-19.35
	Total III	25 000	31 000	-6 000	-19.35
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	334 138	370 111	-35 973	-9.72
	Concours bancaires courants	514	439	76	17.25
	Emprunts et dettes financières diverses	9 794	99 543	-89 749	-90.16
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	241 399	264 249	-22 850	-8.65
	Dettes fiscales et sociales	222 563	276 604	-54 041	-19.54
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	8 080		8 080	
	Total IV	816 489	1 010 946	-194 457	-19.24
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total V				
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 535 681	1 734 094	-198 413	-11.44

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

574 815

741 315

Mission d'examen - Voir le rapport d'Expert Comptable

AUDITIS

SAS ACSM LIORET METAL INDUSTRIES

57 Boulevard Saint Antoine

71200 LE CREUSOT

ANNEXE DU 01/10/2018 AU 30/09/2019

AUDITIS

33 Rue des Oiseaux

BP 80153

71306 MONTCEAU LES MINES

03.85.58.57.58

Mission d'examen - Voir le rapport d'Expert Comptable

AUDITIS



[Signature]

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 535 681.04 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 728 064.81 Euros et dégageant un bénéfice de 2 044.11 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été établis selon les normes comptables françaises issues du règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général homologué par arrêté ministériel du 08/09/2014, et codifié aux articles L129-12 à L123-28 et R.123 à 172 à R123-208 du Code de Commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Conformément à la recommandation de l'autorité des normes comptables, le produit du Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE) de l'exercice, d'un montant de 7 358 €, a été inscrit au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	4 067		
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	30 348		5 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 221 633		33 759
Installations générales agencements aménagements divers	52 631		11 220
Matériel de transport	25 137		18 390
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	14 126		
TOTAL	1 313 526		63 369
Autres titres immobilisés	153		
TOTAL	153		
TOTAL GENERAL	1 348 093		68 369

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			4 067	4 067
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		2 502	32 845	32 845
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		133 748	1 121 644	1 121 644
Installations générales agencements aménagements divers		5 860	57 991	57 991
Matériel de transport		6 337	37 190	37 190
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		8 385	5 741	5 741
TOTAL		154 329	1 222 566	1 222 566
Autres titres immobilisés			153	153
TOTAL			153	153
TOTAL GENERAL		156 832	1 259 630	1 259 630

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	4 067			4 067
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	14 059	1 289	2 502	12 845
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	764 631	88 659	133 748	719 541
Installations générales agencements aménagements divers	31 398	6 493	5 311	32 580
Matériel de transport	23 379	2 583	5 134	20 829
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 060	1 335	8 385	5 010
TOTAL	831 468	99 070	152 577	777 960
TOTAL GENERAL	849 594	100 359	155 080	794 873

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 289				
Instal.techniques matériel outillage indus.	88 659				
Instal.générales agenc.aménag.divers	6 493				
Matériel de transport	2 583				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 335				
TOTAL	99 070				
TOTAL GENERAL	100 359				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	31 000		6 000		25 000
TOTAL	31 000		6 000		25 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	8 152		8 152		
Sur comptes clients	3 883	992			4 876
TOTAL	12 035	992	8 152		4 876
TOTAL GENERAL	43 035	992	14 152		29 876
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		992	8 152 6 000		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	5 851	5 851	
Autres créances clients	408 854	408 854	
Impôts sur les bénéfices	35 601	35 601	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 045	4 045	
Débiteurs divers	100 671	100 671	
Charges constatées d'avance	7 477	7 477	
TOTAL	562 499	562 499	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	33 933	33 933		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	300 720	59 046	241 674	
Fournisseurs et comptes rattachés	241 399	241 399		
Personnel et comptes rattachés	112 323	112 323		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	68 900	68 900		
Taxe sur la valeur ajoutée	20 063	20 063		
Autres impôts taxes et assimilés	21 278	21 278		
Groupe et associés	9 794	9 794		
Autres dettes	8 080	8 080		
TOTAL	816 489	574 815	241 674	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	65 353			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	101 296			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	21			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	10.0000	24 000			24 000

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	4 067	
Total général	4 067	

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial NOLAY	5 000			5 000	
Fonds commercial LE CREUSOT	10 000			10 000	
Total	15 000			15 000	

Évaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Frais d'établissement	Linéaire	5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 8 ans
Logiciels	Linéaire	1 an
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 7 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	3 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier prix d'achat connu.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Ce coût de production incorpore :

- 1) - la main d'oeuvre directe de production
 - la main d'oeuvre encadrement
 - les amortissements des immobilisations affectées directement à la production
 - les frais d'intérim
 - les frais généraux

le coût global de production est ventilé en trois sous-section

- atelier
- laser
- robot

Le montant ainsi obtenu est divisé par le nombre d'heures travaillées sur l'année

- 2) la sous traitance affectée à chaque ordre de fabrication

- 3) le coût matière affecté à chaque ordre de fabrication

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	37 835
Autres créances	100 303
Total	138 137

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	650
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 170
Dettes fiscales et sociales	122 028
Autres dettes	4 824
Total	183 671

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 477
Total	7 477

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Emprunts et dettes financières diverses	9 773		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 487		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	5 229	2
Dont entreprises liées	-213	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		280 745
Nantissement sur le matériel au profit du CIC	259 900	
Nantissement sur le matériel au profit de la Banque Populaire	20 845	
Total (1)		280 745

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			108 200		108 200
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			108 200		108 200
Total			108 200		108 200
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			85 948		85 948
- exercice			16 635		16 635
Total			102 583		102 583
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			13 862		13 862
Total			13 862		13 862
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			1 082		1 082
Total			1 082		1 082
Montant en charge sur l'exercice			16 635		16 635

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société a souscrit à un contrat auprès d'une assurance afin de couvrir ses engagements en matière d'indemnités de fin de carrière à devoir au personnel.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- CESSION IMMO.CORPORELS	15 983	775200
- REPRISE PROVISION EXCEPTIONNEL	6 000	787500
Total	21 983	
Charges exceptionnelles		
- CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 796	671800
- VAL.COMPTABLES ELEMENTS CEDES	1 752	675200
Total	22 548	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REMBOURSEMENT CPAM	51 814
REMBOURSEMENT CT IFC	48 996
REMBOURSEMENT ASSURANCE SUITE SINISTRE	5 307
Total	106 117

ACSM LIORET METAL

Société par actions simplifiée unipersonnelle

57 Boulevard Saint-Antoine - BP 10140

71204 LE CREUSOT

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2019

ACSM LIORET METAL

Société par actions simplifiée unipersonnelle

57 Boulevard Saint-Antoine - BP 10140

71204 LE CREUSOT

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2019

A l'Associé Unique,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ACSM LIORET METAL relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne la méthode d'évaluation des matières et marchandises ainsi que des produits et en-cours de production, telle que décrite dans le paragraphe « règles et méthodes comptables » page 17 de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du Code de commerce, puis en application de l'article L.441-6 dudit Code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



**RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;





- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dijon, le 12 mars 2020

Le Commissaire aux Comptes

Exco Socodec



Loïc VALICHON



BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N/N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement	4 067	4 067				
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)	20 000		20 000	15 000	5 000	33.33
Autres immobilisations incorporelles	12 845	12 845		1 289	-1 289	-100.00
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage	1 121 644	719 541	402 102	457 002	-54 900	-12.01
Autres immobilisations corporelles	100 922	58 419	42 503	25 056	17 446	69.63
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	153		153	153		
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Total III	1 259 630	794 873	464 758	498 499	-33 742	-6.77
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements	134 429		134 429	131 446	2 983	2.27
En-cours de production de biens	78 122		78 122	106 401	-28 279	-26.58
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises				-8 152	8 152	100.00
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	414 705	4 876	409 829	437 125	-27 296	-6.24
Autres créances	140 317		140 317	103 312	37 005	35.82
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	300 749		300 749	460 084	-159 334	-34.63
Charges constatées d'avance (3)	7 477		7 477	5 379	2 098	39.01
Total IIII	1 075 799	4 876	1 070 923	1 235 594	-164 671	-13.33
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 335 430	799 749	1 535 681	1 734 094	-198 413	-11.44

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Mission d'examen - Voir le rapport d'Expert Comptable

AUDITIS

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2019 - 12	Exercice N-1 30/09/2018 - 12	Ecart N/N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 240 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	240 000	240 000		
	Réserves				
	Réserve légale	24 000	24 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	428 148	400 466	27 682	6.91
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	27 682	27 682	27 682	92.62
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
Total I		694 192	692 148	2 044	0.30
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques	25 000	31 000	-6 000	-19.35
	Provisions pour charges				
Total III		25 000	31 000	-6 000	-19.35
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	334 138	370 111	-35 973	-9.72
	Concours bancaires courants	514	439	76	17.25
	Emprunts et dettes financières diverses	9 794	99 543	-89 749	-90.16
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	241 399	264 249	-22 850	-8.65
	Dettes fiscales et sociales	222 563	276 604	-54 041	-19.54
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	8 080		8 080	
	Produits constatés d'avance (1)				
Total IV		816 489	1 010 946	-194 457	-19.24
Ecart de conversion passif (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 535 681	1 734 094	-198 413	-11.44

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

574 815

741 315

Mission d'examen - Voir le rapport d'Expert Comptable

AUDITIS

SAS ACSM LIORET METAL INDUSTRIES

57 Boulevard Saint Antoine

71200 LE CREUSOT

ANNEXE DU 01/10/2018 AU 30/09/2019

AUDITIS

33 Rue des Oiseaux

BP 80153

71306 MONTCEAU LES MINES

03.85.58.57.58

Mission d'examen - Voir le rapport d'Expert Comptable

AUDITIS



ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 535 681.04 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 728 064.81 Euros et dégageant un bénéfice de 2 044.11 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été établis selon les normes comptables françaises issues du règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général homologué par arrêté ministériel du 08/09/2014, et codifié aux articles L129-12 à L123-28 et R.123 à 172 à R123-208 du Code de Commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Conformément à la recommandation de l'autorité des normes comptables, le produit du Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE) de l'exercice, d'un montant de 7 358 €, a été inscrit au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	4 067		
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	30 348		5 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 221 633		33 759
Installations générales agencements aménagements divers	52 631		11 220
Matériel de transport	25 137		18 390
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	14 126		
TOTAL	1 313 526		63 369
Autres titres immobilisés	153		
TOTAL	153		
TOTAL GENERAL	1 348 093		68 369

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			4 067	4 067
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		2 502	32 845	32 845
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		133 748	1 121 644	1 121 644
Installations générales agencements aménagements divers		5 860	57 991	57 991
Matériel de transport		6 337	37 190	37 190
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		8 385	5 741	5 741
TOTAL		154 329	1 222 566	1 222 566
Autres titres immobilisés			153	153
TOTAL			153	153
TOTAL GENERAL		156 832	1 259 630	1 259 630

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	4 067			4 067
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	14 059	1 289	2 502	12 845
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	764 631	88 659	133 748	719 541
Installations générales agencements aménagements divers	31 398	6 493	5 311	32 580
Matériel de transport	23 379	2 583	5 134	20 829
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 060	1 335	8 385	5 010
TOTAL	831 468	99 070	152 577	777 960
TOTAL GENERAL	849 594	100 359	155 080	794 873

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 289				
Instal.techniques matériel outillage indus.	88 659				
Instal.générales agenc.aménag.divers	6 493				
Matériel de transport	2 583				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 335				
TOTAL	99 070				
TOTAL GENERAL	100 359				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	31 000		6 000		25 000
TOTAL	31 000		6 000		25 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	8 152		8 152		
Sur comptes clients	3 883	992			4 876
TOTAL	12 035	992	8 152		4 876
TOTAL GENERAL	43 035	992	14 152		29 876
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		992	8 152 6 000		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	5 851	5 851	
Autres créances clients	408 854	408 854	
Impôts sur les bénéfices	35 601	35 601	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 045	4 045	
Débiteurs divers	100 671	100 671	
Charges constatées d'avance	7 477	7 477	
TOTAL	562 499	562 499	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	33 933	33 933		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	300 720	59 046	241 674	
Fournisseurs et comptes rattachés	241 399	241 399		
Personnel et comptes rattachés	112 323	112 323		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	68 900	68 900		
Taxe sur la valeur ajoutée	20 063	20 063		
Autres impôts taxes et assimilés	21 278	21 278		
Groupe et associés	9 794	9 794		
Autres dettes	8 080	8 080		
TOTAL	816 489	574 815	241 674	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	65 353			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	101 296			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	21			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	10.0000	24 000			24 000

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	4 067	
Total général	4 067	

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial NOLAY	5 000			5 000	
Fonds commercial LE CREUSOT	10 000			10 000	
Fonds commercial MONTCHANIN	5 000			5 000	
Total	20 000			20 000	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Frais d'établissement	Linéaire	5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 8 ans
Logiciels	Linéaire	1 an
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 7 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	3 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier prix d'achat connu.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Ce coût de production incorpore :

- 1) - la main d'oeuvre directe de production
 - la main d'oeuvre encadrement
 - les amortissements des immobilisations affectées directement à la production
 - les frais d'intérêt
 - les frais généraux

le coût global de production est ventilé en trois sous-section

- atelier
- laser
- robot

Le montant ainsi obtenu est divisé par le nombre d'heures travaillées sur l'année

- 2) la sous traitance affectée à chaque ordre de fabrication
- 3) le coût matière affecté à chaque ordre de fabrication

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	37 835
Autres créances	100 303
Total	138 137

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	650
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 170
Dettes fiscales et sociales	122 028
Autres dettes	4 824
Total	183 671

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 477
Total	7 477

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Emprunts et dettes financières diverses	9 773		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 487		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	5 229	2
Dont entreprises liées	-213	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		280 745
Nantissement sur le matériel au profit du CIC	259 900	
Nantissement sur le matériel au profit de la Banque Populaire	20 845	
Total (1)		280 745

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			108 200		108 200
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			108 200		108 200
Total			108 200		108 200
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			85 948		85 948
- exercice			16 635		16 635
Total			102 583		102 583
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			13 862		13 862
Total			13 862		13 862
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			1 082		1 082
Total			1 082		1 082
Montant en charge sur l'exercice			16 635		16 635

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société a souscrit à un contrat auprès d'une assurance afin de couvrir ses engagements en matière d'indemnités de fin de carrière à devoir au personnel.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- CESSION IMMO.CORPORELS	15 983	775200
- REPRISE PROVISION EXCEPTIONNEL	6 000	787500
Total	21 983	
Charges exceptionnelles		
- CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 796	671800
- VAL.COMPTABLES ELEMENTS CEDES	1 752	675200
Total	22 548	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REMBOURSEMENT CPAM	51 814
REMBOURSEMENT CT IFC	48 996
REMBOURSEMENT ASSURANCE SUITE SINISTRE	5 307
Total	106 117

A.C.S.M. LIORET METAL INDUSTRIES
Société par actions simplifiée au capital de 240 000 euros
Siège social : 57 Boulevard Saint Antoine - 71200 LE CREUSOT
CHALON SUR SAONE 521 852 871

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 23 MARS 2020

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019 s'élevant à 2 044 euros en totalité au compte "autres réserves".

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Présidente

